

# ELECTRIQUE



Je réserve ma formation

CODE FORMATION : FELC010

Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre non électrique (Bo-Ho-HoV)  
pour les exécutants ou chargés de chantier



1 Jour / 7 H

INTER  INTRA 1 à 12 participants  PRESENTIEL Horaire de 9H à 17H

## Public :

- Tout personnel chargé de réaliser ou superviser des opérations d'ordre non-électriques dans des zones à risque électrique

## Prérequis :

- Aucun

## Modalité d'évaluation :

- Evaluation théorique sous la forme d'un QCM
- Evaluation pratique par mise en situation
- Avis et titre d'habilitation pré-rédigé.
- Attestation individuelle de fin de formation

## Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique, les instructions et les consignes associées.
- Assurer des opérations d'ordre non-électrique en toute sécurité.

## Durée de validité

Habilitation valide pour 3 ans, recommandation de la norme NF C 18-510

## Moyens pédagogiques :

- Démarche participative et active
- Exposés démonstratifs
- Mises en situations pratiques
- Support pédagogique remis au stagiaire

## Formateur(trice) :

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques électriques et conseil aux entreprises.

## Programme :

### Partie Théorique :

Les grandeurs électriques de base  
La production et l'utilisation de l'électricité  
Les mécanismes d'électrisation, le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels  
Domaine de tension BT/HT et zones d'environnement à risques électriques, les prescriptions, le balisage.  
Les symboles d'habilitation électrique, les différents acteurs, les limites  
Documents applicables, titre d'habilitation  
Réglementation en vigueur, la norme NF C18-510  
Moyens de protection collective et individuelle  
Matériels et outillages appropriés, risque issue de la manipulation.  
Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique, incendie électrique  
Evaluation du risque électrique et application des mesures de prévention

Application des procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique  
Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées  
Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité, savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique

### Partie Pratique : Chargé de chantier(\*) Bo/Ho/HoV

Citation des documents applicables et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers,...)  
Limites de l'habilitation visée et évaluation des risques liés à cette situation  
Mise en place et organisation de la zone de travail  
Surveillance du chantier

(\*) : Cette partie pratique (chargé de chantier) fait l'objet d'un complément de 0,5j.

### Partie Pratique : Executant Bo/Ho/Hov

Identification des domaines de tension BT/HT et les installations ou ouvrage  
Identification des environnements à risque électrique et leurs limites  
Identification des différents acteurs, et habilitations  
Caractérisation de la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages et moyens de protection collective associés  
Détermination du matériel et outillage approprié et des préconisations à son utilisation